

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Etre élu au sein d'une collectivité

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Dans une municipalité, plus encore que dans d'autres organisations, le travail d'équipe est à la fois complexe et essentiel pour atteindre les objectifs fixés et les engagements pris devant la population. Dans une collectivité les enjeux sont nombreux, tant dans la réussite à mobiliser des élus avec des statuts, des rôles et des responsabilités de différentes natures, que dans la réussite à travailler sereinement avec des agents qu'on n'a pas forcément choisis et qui ont peut-être d'autres habitudes de travail.

L'objectif de cette formation est, dans un cadre convivial et d'échanges, de redéfinir le rôle de chaque acteur et les règles de fonctionnement d'une collectivité locale, ainsi que d'évoquer le fonctionnement de l'équipe, de la gestion du travail d'une équipe et des projets qui doivent être portés en commun.

PROGRAMME

Le fonctionnement d'une collectivité :

- La place de la commune
- Les acteurs de la commune
- Les grands enjeux pour une équipe municipale
- Les instances du Conseil Municipal

Les règles des délégations dans une commune :

- Les délégations aux adjoints
- Les délégations aux conseillers municipaux délégués
- Les délégations aux autres élus
- Les délégations aux agents
- La responsabilité des délégués

Réussir à faire fonctionner les délégations dans la durée :

- Savoir clarifier les objectifs.
- Réussir à en mesurer le progrès.
- Comprendre les mécanismes de la confiance.
- Faire évoluer les délégations tout au long du mandat.

Optimiser le travail d'équipe et la gestion de projet dans votre collectivité :

- Identifier attentes des différents membres de l'équipe
- Savoir valoriser les compétences et les aptitudes de chacun.
- Répartir certaines tâches à l'ensemble des membres en fonction de leur capacité et disponibilité.
- Faire vivre et animer l'équipe.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891